

## Pour aller plus loin

- [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)
- La Prévention Routière édite des brochures et des dépliants d'information sur d'autres thèmes de sécurité routière : panneaux de signalisation, sanctions des infractions, santé et conduite, les seniors au volant...
- Renseignez-vous auprès du comité de La Prévention Routière de votre département ou téléchargez-les sur notre site Internet.



**Certains usagers** comme les piétons, les cyclistes ou les poids lourds **peuvent avoir des difficultés à franchir les giratoires**. Tenez-en compte.

- 1 Les passages **piétons** sont souvent placés aux entrées/sorties des giratoires, c'est-à-dire à un endroit où les véhicules sortant de l'anneau accélèrent. De plus, bien souvent, la visibilité n'y est pas bonne. Le plus prudent pour les piétons est alors de remonter le giratoire sur l'accotement ou le trottoir, face à la circulation pour bien voir les véhicules qui arrivent.
- 2 Pour les **cyclistes**, il est dangereux d'aller au centre de l'anneau car ils roulent lentement. C'est pourquoi ils doivent toujours rester sur la voie extérieure et utiliser leurs bras pour signaler leurs intentions aux autres usagers : bras gauche tendu pour signaler qu'ils restent sur le giratoire, bras droit tendu pour signaler qu'ils en sortent.
- 3 Quant aux **poids lourds**, ils doivent réduire considérablement leur vitesse et peuvent avoir des problèmes de gabarit qui les obligent à emprunter plusieurs voies en même temps. Il est prudent de leur laisser la place de manœuvrer.



**La Prévention Routière**  
Centre National :  
6, avenue Hoche ■ 75008 Paris  
Tél. : 01 44 15 27 00 ■ Fax : 01 42 27 98 03  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

Ce dépliant a été édité en partenariat  
avec les assureurs  
de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances.



Fédération  
Française  
des Sociétés  
d'Assurances



# REJOIGNEZ-NOUS

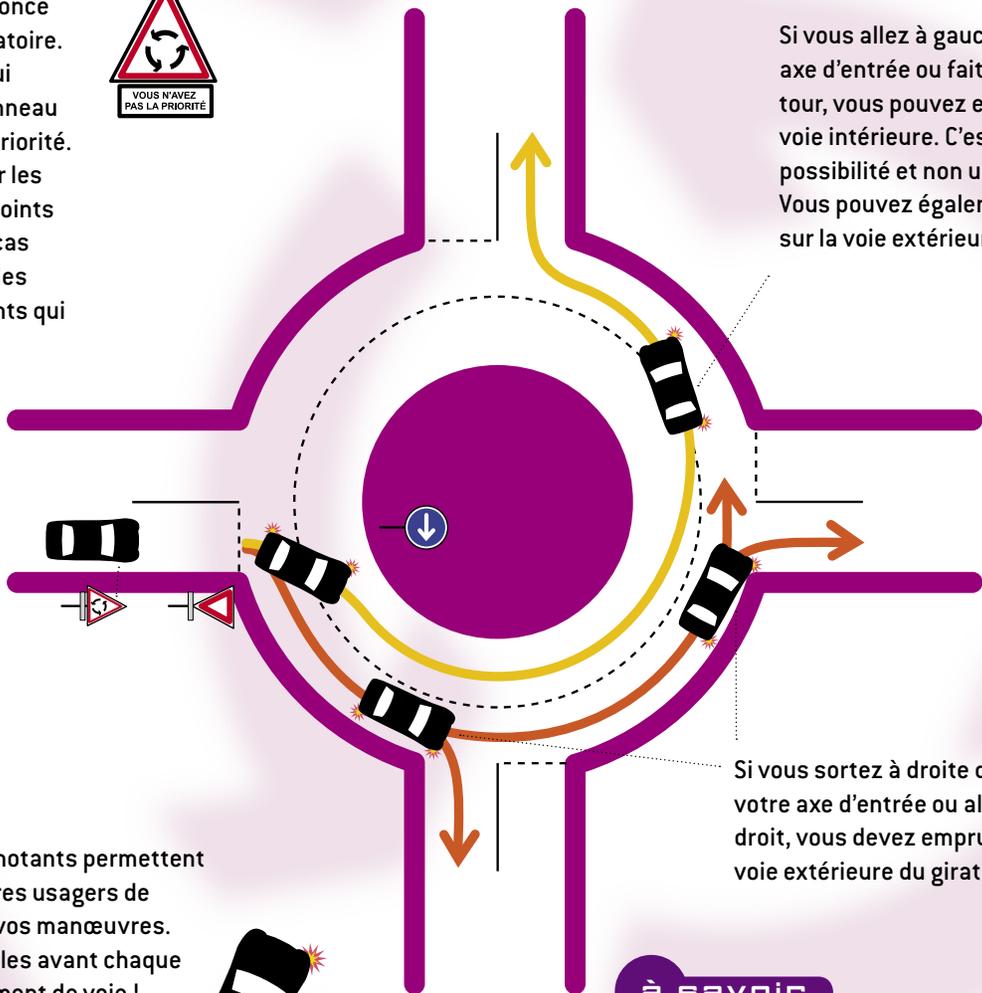
ASSOCIATION PRIVÉE. LA PRÉVENTION ROUTIÈRE A BESOIN DE VOUS.

A remplir au verso et à renvoyer dès aujourd'hui, accompagné de votre règlement  
à La Prévention Routière, 6 avenue Hoche, 75008 Paris.



# MODE D'EMPLOI, GIRATOIRES

Ce panneau annonce un carrefour giratoire. Les véhicules qui circulent sur l'anneau ont toujours la priorité. En revanche, sur les anciens ronds-points comme c'est le cas à Paris, ce sont les véhicules entrants qui ont la priorité.



Si vous allez à gauche de votre axe d'entrée ou faites demi-tour, vous pouvez emprunter la voie intérieure. C'est une simple possibilité et non une obligation. Vous pouvez également rester sur la voie extérieure du giratoire.

Si vous sortez à droite de votre axe d'entrée ou allez tout droit, vous devez emprunter la voie extérieure du giratoire.

Vos clignotants permettent aux autres usagers de prévoir vos manœuvres. Utilisez-les avant chaque changement de voie ! Mais rappelez-vous qu'ils ne confèrent pas un droit de priorité.



## à savoir

**S**i les giratoires demeurent pour vous complexes, sachez que la plupart des comités de La Prévention Routière organisent des stages de réactualisation des connaissances à destination des seniors, au cours desquels la question des giratoires est abordée. Renseignez-vous auprès de votre comité départemental.

## CODE DE LA ROUTE

### CE QUE DIT LE

→ Le refus de priorité à l'entrée d'un giratoire est puni de 135 € d'amende et d'un retrait de 4 points du permis de conduire. Ne pas utiliser ses clignotants est passible de 35 € d'amende et d'un retrait de 3 points. Une suspension du permis de conduire peut être prononcée en cas de passage devant le juge.

## FAUSSES

### Les idées sa

« Les giratoires sont générateurs d'accidents. »

La transformation d'un carrefour classique en sens giratoire permet de réduire le nombre d'accidents graves de 80 %, grâce notamment à la réduction des vitesses et à la suppression des chocs de face.

« Le terre-plein central d'un rond-point ne peut jamais être franchi. »

En principe, les carrefours giratoires comportent un terre-plein central matériellement infranchissable. Toutefois, en agglomération, certains giratoires peuvent comporter un terre-plein qui peut être franchi afin de permettre aux véhicules longs et encombrants d'y circuler.

« Les giratoires sont d'origine anglaise. »

S'il est vrai que les giratoires se sont d'abord multipliés outre-Manche, certains spécialistes attribuent leur paternité à l'architecte français Eugène Hénard, d'autres à l'Américain William Phelps Eno qui a dessiné le Columbus Circle à New York en 1905.

**SOUTENEZ LA PRÉVENTION ROUTIÈRE**  
OUI, je souhaite vous aider et je fais un don d'un montant de :  15 €  30 €  autre ..... €  
Je joins mon chèque à l'ordre de La Prévention Routière ou je fais un don en ligne sur le site Internet : [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)  
Je complète mes coordonnées :  Mme  Mlle  M. Nom .....  
Prénom .....  
Code postal ..... Ville ..... Adresse .....  
Date de naissance .....  
NB : Tout don adressé à La Prévention Routière donne droit à une réduction d'impôt équivalente à 56 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année prochaine.

